



*Département de la Sarthe*  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM  
DE  
LAIGNE / SAINT GERVAIS EN BELIN**

**08 MARS 2023**

Le huit mars deux mil vingt-trois à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 01 mars 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 13 - Votants : 15

Etaient présents : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONEAU Laurent, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, GIRARD Sophie, HAIES Dominique, LALOU Christophe, LANGLOIS Bruno, MICHELIN Gautier, REVEL Marie-Line

Absents : PAUVERT Juana

Absents justifiés : COME Gaëtan (pouvoir donné à GEORGES Thierry) et DEROUINEAU Michel (pouvoir donné à BARBEAU Christian)

Secrétaire de séance : BOURGE Jean-Yves

**01 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU  
11.01.2023**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président soumet le procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2023 à l'approbation des élus du SIVOM de LAIGNE / SAINT GERVAIS EN BELIN.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'il y a des remarques à formuler sur le procès-verbal avant son adoption définitive.

Après en avoir délibéré, les élus du SIVOM approuvent à l'unanimité le procès-verbal du 11 janvier 2023.

Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
FOLLENFANT Dominique





**Département de la Sarthe**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM**  
**DE**  
**LAIGNE / SAINT GERVAIS EN BELIN**

**08 MARS 2023**

Le huit mars deux mil vingt-trois à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 01 mars 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 13 - Votants : 15

**Etaient présents** : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONEAU Laurent, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, GIRARD Sophie, HAIES Dominique, LALOU Christophe, LANGLOIS Bruno, MICHELIN Gautier, REVEL Marie-Line

**Absents** : PAUVERT Juana

**Absents justifiés** : COME Gaëtan (pouvoir donné à GEORGES Thierry) et DEROUINEAU Michel (pouvoir donné à BARBEAU Christian)

**Secrétaire de séance** : BOURGE Jean-Yves

**02 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 (Budget SIVOM)**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président précise que le Compte de gestion transmis par le Receveur Municipal (Centre des finances publiques de MONTVAL SUR LOIR) ne fait apparaître aucune discordance avec la comptabilité du SIVOM.

Après en avoir délibéré le Comité syndical approuve le Compte de Gestion pour l'exercice 2022.

Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
FOLLENFANT Dominique





**Département de la Sarthe**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM**  
**DE**  
**LAIGNE / SAINT GERVAIS EN BELIN**

**08 MARS 2023**

Le huit mars deux mil vingt-trois à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 01 mars 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 13 - Votants : 15

**Etaient présents** : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONEAU Laurent, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, GIRARD Sophie, HAIES Dominique, LALOU Christophe, LANGLOIS Bruno, MICHELIN Gautier, REVEL Marie-Line

**Absents** : PAUVERT Juana

**Absents justifiés** : COME Gaëtan (pouvoir donné à GEORGES Thierry) et DEROUINEAU Michel (pouvoir donné à BARBEAU Christian)

**Secrétaire de séance** : BOURGE Jean-Yves

### **03 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (Budget SIVOM)**

Il est proposé aux membres du conseil d'élire un/une président(e) de l'assemblée concernant l'adoption du compte administratif. Le Président ne pouvant légalement être présent pour l'adoption.

M. FOLLENFANT Dominique est élu à l'unanimité, président de l'assemblée sur ce point.

La Section de fonctionnement dégage un résultat positif pour 2022 de **194 763.11€**

- **516 198.97€** en dépenses
- **710 962.08€** en recettes

Compte tenu de la reprise des résultats cumulés au 31 décembre 2021 (236 458,89 €), le solde cumulé en fonctionnement au 31 décembre 2022 s'élève à **431 222 €**.

La Section d'Investissements se solde par un déficit cumulé fin 2022 de **261 154.30€**

- **72 904,95 €** de déficit reporté de 2021
- **1 066 404.72€** de dépenses 2022
- **878 155.37€** de recettes 2022

Celui-ci ne soulève pas de questions particulières.

Après délibération le Compte Administratif 2022 est approuvé par le Comité syndical.



Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
FOLLENFANT Dominique

72155 Code INSEE	SIVOM LAIGNE EN BELIN SIVOM Laigne-St Gervais	2022
---------------------	--	------

Annexe del 03. EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil d'administration décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 16  
 Nombre de membres présents : 13  
 Nombre de membres exprimés : 15  
 VOTES :  
 Pour : unanimité

Annexe del 03 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	194 763,11
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	236 458,89
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser )</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>431 222.00</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-261 154.30
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-457.02
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>261 611.32</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>431 222.00</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>431 222.00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>0.00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A, le À LAIGNE EN BELIN  
 le 08.03.2023  
 Pour le Président empêché,  
 Le 1er Vice-Président,  
 FOLLEFANT Dominique





*Département de la Sarthe*  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM  
DE  
LAIGNE / SAINT GERVAIS EN BELIN**

**08 MARS 2023**

Le huit mars deux mil vingt-trois à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 01 mars 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 13 - Votants : 15

Etaient présents : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONEAU Laurent, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, GIRARD Sophie, HAIES Dominique, LALOU Christophe, LANGLOIS Bruno, MICHELIN Gautier, REVEL Marie-Line

Absents : PAUVERT Juana

Absents justifiés : COME Gaëtan (pouvoir donné à GEORGES Thierry) et DEROUINEAU Michel (pouvoir donné à BARBEAU Christian)

Secrétaire de séance : BOURGE Jean-Yves

**04 – ETUDE ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 (Budget SIVOM)**

Après avoir étudié la proposition du budget primitif 2023 du SIVOM et entendu l'exposé de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président, le Comité adopte à l'unanimité des membres présents le Budget Primitif 2023 comme suit :

**➤ Section de Fonctionnement :**

Dépenses et recettes équilibrées à **920 510.00€**

**➤ Section d'Investissement :**

Dépenses et recettes équilibrées à **619 681.32€**



Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
**FOLLENFANT Dominique**



**Département de la Sarthe**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM**  
**DE**  
**LAIGNE / SAINT GERVAIS EN BELIN**

**08 MARS 2023**

Le huit mars deux mil vingt-trois à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 01 mars 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 13 - Votants : 15

Etaient présents : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONEAU Laurent, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, GIRARD Sophie, HAIES Dominique, LALOU Christophe, LANGLOIS Bruno, MICHELIN Gautier, REVEL Marie-Line

Absents : PAUVERT Juana

Absents justifiés : COME Gaëtan (pouvoir donné à GEORGES Thierry) et DEROUINEAU Michel (pouvoir donné à BARBEAU Christian)

Secrétaire de séance : BOURGE Jean-Yves

**05 – APPROBATION DE LA CONTRIBUTION DES COMMUNES AU SIVOM POUR 2023**

Le Comité syndical doit délibérer sur le montant des contributions des communes pour 2023. Après calcul et suivant les statuts le montant s'élève à :

- Pour la Commune de Laigné en Belin :	<b>386 671.00€</b>	)
		) = 708 000.00€
- Pour la Commune de Saint Gervais en Belin :	<b>321 329.00€</b>	)

Après délibération le Comité syndical approuve à l'unanimité des membres présents les montants des contributions des communes 2023 comme ils sont définis ci-dessus payables en 3 fois :

**Commune de Laigné en Belin**

Total : 386 671.00€  
 50% en mars soit : 193 335.50€  
 30% en juin soit : 135 334.85€  
 20% en octobre soit : 58 000.65€

**Commune de Saint Gervais en Belin**

Total : 321 329.00€  
 50% en mars soit : 160 664.50€  
 30% en juin soit : 112 645.15€  
 20% en octobre soit : 48 199.35€



Pour le Président empêché,  
 Le 1<sup>er</sup> Vice-Président  
**FOLLENFANT Dominique**

# SIVOM LAIGNE / ST GERVAIS EN BELIN

## CONTRIBUTION DES COMMUNES 2023

	Total	Laigné-en-Belin	Saint-Gervais-en-Belin
Potentiel financier final	2 804 546 €	1 561 908 €	1 242 638 €
Compensation de la commune	174 575 €	198 224 €	23 649 €
<b>Total :</b>	2 979 121 €	1 760 132 €	1 218 989 €
<b>Population :</b>	4 376	<b>2 327</b>	<b>2 049</b>
<b>CHARGES - PRODUITS</b>			
Charges (sauf emprunts capital et intérêts) :	475 247 €		
906 246.77€ - 110 000.00€ - 321 000.00€	-		
Produits (hors contribution des communes)	198 247 €		
906 246.77€ - 708 000.00€			
100% (population)	<b>277 000 €</b>	147 299 €	129 701 €
<b>Emprunts (articles 16 + 66111) :</b>	<b>431 000 €</b>		
321 000.00€ + 110 000.00€			
60% (population)	258 600 €	137 514 €	121 086 €
40% (potentiel fiscal)	172 400 €	258 600 € x 2 327 hab / 4 376 101 858 €	258 600 € x 2 049 hab / 4 376 70 542 €
		172 400 € x 1 760 132 € / 2 979 121 €	172 400 € x 1 218 989 € / 2 979 121 €
<b>Participation 2023 (en €) :</b>	<b>708 000 €</b>	<b>386 671 €</b>	<b>321 329 €</b>
<b>Participation 2023 (en %) :</b>		<b>54.61%</b>	<b>45.39%</b>
Rappel participation 2022 (en €) :	657 000.00 €	355 000.00 €	302 000.00 €
Rappel participation 2021 (en €) :	656 188.00 €	354 330.00 €	301 858.00 €
Rappel participation 2020 (en €) :	656 210.00 €	354 200.00 €	302 010.00 €
Rappel participation 2019 (en €) :	563 275.00 €	305 006.00 €	258 269.00 €
Rappel participation 2018 (en €) :	576 938.00 €	316 788.00 €	258 150.00 €
Rappel participation 2017 (en €) :	394 324.00 €	216 057.00 €	178 267.00 €

Pour le Président empêché  
Le 1er Vice-Président  
FOLLENFANT Dominique





**Département de la Sarthe**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM**  
**DE**  
**LAIGNE / SAINT GERVAIS EN BELIN**

**08 MARS 2023**

Le huit mars deux mil vingt-trois à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 01 mars 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 13 - Votants : 15

Etaient présents : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONEAU Laurent, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, GIRARD Sophie, HAIES Dominique, LALOU Christophe, LANGLOIS Bruno, MICHELIN Gautier, REVEL Marie-Line

Absents : PAUVERT Juana

Absents justifiés : COME Gaëtan (pouvoir donné à GEORGES Thierry) et DEROUINEAU Michel (pouvoir donné à BARBEAU Christian)

Secrétaire de séance : BOURGE Jean-Yves

**06 – ENCAISSEMENT CHEQUE – CENTRE DES FINANCES**  
**PUBLIQUES**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président explique qu'un chèque a été réceptionné au secrétariat. Il s'agit d'un dégrèvement pour pertes de récoltes relatifs au sinistre du 15/08/2022.

Le chèque est d'un montant de 39.00€

Le conseil autorise l'encaissement du chèque correspondant au bénéfice du SIVOM de LAIGNE / SAINT GERVAIS EN BELIN.

Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président  
FOLLENFANT Dominique

